



Lyon, le 17 janvier 2023

Page 1 / 3

## **Artisans-boulangers : Laurent WAUQUIEZ détaille les 6 millions d'euros d'aides de la Région déjà disponibles**

**Laurent WAUQUIEZ, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, annonçait, le 3 janvier dernier, la création d'un fonds d'urgence régional de 6 millions d'euros pour venir en aide aux artisans-boulangers, durement frappés par la crise de l'énergie. En déplacement, ce mardi 17 janvier dans une boulangerie de Trévoux (01), il a présenté plus en détail ces aides d'urgence de la Région, approuvées lundi 16 janvier par les conseillers régionaux et déjà disponibles sur le site de la Région.**

La Grange aux Délices est une boulangerie située dans la commune de Trévoux, dans l'Ain. Comme de nombreux commerces, elle a vu sa facture énergétique bondir, passant de 1 000 € en novembre à plus de 3 500 € en janvier. Nombreux sont les artisans-boulangers à être concernés par cette hausse des tarifs de l'électricité sans précédent, qui met en péril leurs activités et de nombreux emplois.

En effet, il y a, dans la région, plus de 4 600 boulangeries, représentant 17 000 emplois. Les boulangeries œuvrent aussi au dynamisme de nos petites communes, notamment en zone rurale : près de 1 300 boulangeries sont installées dans des communes de moins de 2 000 habitants en Auvergne-Rhône-Alpes. De plus, si nos artisans-boulangers sont bien sûr touchés par la hausse des prix de l'énergie, ils doivent aussi faire face à la hausse du coût des matières premières et à l'augmentation des salaires. Cette situation n'est pas tenable.

C'est pourquoi **Laurent WAUQUIEZ** annonçait, le 3 janvier dernier, la création d'un fonds d'urgence à destination des artisans-boulangers touchés par la crise énergétique doté de 6 millions d'euros, qui se concentrera prioritairement sur les petites boulangeries de moins de 15 salariés et n'entrant pas dans les critères des mesures gouvernementales. Aujourd'hui, **Laurent WAUQUIEZ** en a présenté les grands axes :

- **Mise en place d'une subvention correspondant à 50% de l'augmentation de la facture énergétique, plafonnée à 3 000 €, pour les années 2022 et 2023 ;**





Lyon, le 17 janvier 2023

Page 2 / 3

- **Mise en place d'une aide à l'investissement pour des travaux permettant l'optimisation de la consommation énergétique, plafonnée à 10 000 €.**

Ces mesures d'urgence ont été approuvées par les conseillers régionaux lors d'une Commission permanente exceptionnelle, lundi 16 janvier. Celle-ci avait été demandée par l'exécutif afin de répondre, le plus rapidement possible, aux difficultés rencontrées par nos artisans-boulangers. **Ces aides sont ainsi accessibles via le site de la région depuis le lundi 16 janvier pour que les premiers versements soient effectués dès le mois de février.**

Ce fonds est d'ailleurs ouvert aux autres collectivités locales (communes et Départements), qui pourront y participer. Pour les boulangeries situées dans les Métropoles, le fonds ne pourra leur être accessible que si la Métropole concernée y participe.

Sur ce point, **la Région attend encore les Métropoles**. Elles ont été sollicitées pour rejoindre ce fonds d'urgence dédié à nos artisans-boulangers. Jusqu'ici, elles n'ont pas donné suite pour abonder et s'engager au côté de la Région.

« *La Région, elle, a décidé d'aider les boulangeries. Et nous posons une question simple aux groupes socialistes et écologistes, qui gèrent la Métropole de Lyon, de Grenoble et de Clermont-Ferrand : est-ce que les Métropoles vont nous aider ? Est-ce que les Métropoles, qui ont des budgets très importants, vont faire la même chose que nous pour sauver nos artisans-boulangers ? Voilà, je crois, ce qui intéresse nos habitants, plus que les postures politiciennes et les critiques permanentes. Nos boulangers nous attendent, ils ont besoin de nous. Soyons tous à la hauteur de l'enjeu.* », explique **Stéphanie PERNOD**, Première Vice-présidente de la Région déléguée à l'Economie, la Relocalisation, la Préférence régionale et le Numérique.

La crise énergétique touche de plein fouet de nombreux secteurs économiques en France. Mais ce n'est pas à nos entrepreneurs, nos industries, nos commerçants de payer la politique énergétique hasardeuse des précédents gouvernements et la mauvaise gestion du parc nucléaire français. Si le gouvernement a présenté des aides à destination des foyers et des acteurs économiques, y compris pour les boulangeries, celles-ci ne sont pas assez ambitieuses. Là où l'Allemagne a débloqué 200 milliards d'euros pour protéger son économie, la France a mis en place un bouclier de 10 milliards d'euros seulement, qui laisse de côté de nombreux acteurs économiques. C'est notamment le cas pour de nombreuses boulangeries, qui n'entrent pas dans les critères fixés par les mesures gouvernementales.





Lyon, le 17 janvier 2023

Page 3 / 3

---

*« Nos boulangers ont besoin de nous. Ils sont directement concernés par l'explosion des tarifs de l'énergie et, si rien n'est fait, ils vont être nombreux à mettre la clef sous la porte. Ce n'est pas acceptable : nous ne pouvons pas nous résigner à les laisser dans cette situation terrible, à voir disparaître ces commerces si importants pour nos villages, à abandonner une profession qui incarne notre identité. Nous avons donc décidé de lancer ce fonds d'urgence pour les accompagner, pour les soutenir face à la crise avec des aides simples, faciles d'accès, à destination de nos petites boulangeries. Ce sont des emplois qui sont menacés, des savoir-faire que nous devons protéger, une part de la fierté française qui est en danger. »*, déclare **Laurent WAUQUIEZ**, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

